L'ABEILLE.

PAR BULLIT, BULLIEN & MAGNE.

361 St. RUE DE CHARTRES

CONDITIONS :

ABONNEMENT.

Dix piastres par an, pour le feuille, payables d'avance pour l'année : dix piastres pour la feuille destinée pour la campagne et publiée deux fois par semaine, payables d'avance pour toute l'année que l'abonné ne voudra pas faire payer à un domicile à la Nouvelle-Orléans. Aucun abonnement ne se sera discontinué avant que les sommes arriérées ne soient payées. Les abonnés qui voudront cesser leur abonnement devront en donner avis par écrit, une semaine avant que le terme de leur abonnement ne soit arrivé.

ANNONCES.—Une piastre par carré de cinquante lignes, pour la première insertion, et cinquante cents pour chaque insertion subséquente. Tout changement considérable dans l'annonce originale, devra être payé comme une nouvelle annonce. Le carré est de DIX lignes ou moins.

ABONNEMENT pour l'année aux annonces. Les artisans et personnes tenant magasins de détail, Banques, Compagnies d'Assurances et autres institutions publiques, 40 ; les agents pour navires, les hôteliers et cafetiers à vapeur, ou les maisons de commerce ayant un commis-voyageur, 60. Ces abonnements ne paient à l'année et d'avance.

Les propriétaires de successeurs aux avis est limité à une annonce ou deux au plus, et ne leur paie annonce.

Les Annonces de deux lignes et au-dessous, les arts qui ont pour appeler l'attention du public à des ventes domestiques, bons meubles, les articles égarés par des passagers, les annonces de bénéfice &c. &c., devront payer autant de fois l'annonce ordinaire.

Les Annonces qui ne doivent paraître que par intervalles paieront $1 par carré pour chaque insertion.

Les Annonces ou articles d'une nature personnelle, lorsqu'ils pourront être admis, paieront le double du prix des annonces ordinaires qui l'avance.

Les Annonces qui ne spécifieront pas le nombre de fois qu'elles devront être insérées seront insérées jusqu'à ce qu'elles soient retirées, et paieront en conséquence de cette disposition.

Aucune Annonce de faillite sera publiée, à moins que le prix de l'insertion n'ait été payé d'avance, ou qu'il n'ait répondant.

Les Théâtres et autres endroits ouverts pour l'amusement du public, faisant insérer chaque jour de nouvelles annonces, pendant la saison des plaisirs, paieront $150.

Les Avis ou de candidature à des emplois public ou et toutes annonces d'une nature politique, paieront le double du prix ordinaire.

BUREAU DE LA COMPAGNIE D'ASSURANCES DES POMPIERS DE LA NLLE ORLEANS.—Les actionnaires sont et demeurent prévenus que le sixième paiement sera payable à la bureau de l'avenue Bourbon, au bureau de la Compagnie, au Camp.

E. L. TRACY,
4 janv—12 2js Secrétaire

BANQUE DES CITOYENS DE LA LOUISIANE.—Nouvelle Orléans, 3 janvier 1839.—Election générale, par les actionnaires, de six directeurs pour cette institution, aura lieu à la maison de banque, lundi le 4 février prochain, entre 11 heures du matin et 3 de l'après-midi.

D. HOARD,
3 janv—12 2js Caissier

BANQUE DU COMMERCE DE LA NOUVELLE ORLEANS.—Nouvelle-Orléans, le 3 janvier 1839.—La direction de cette institution a ce jour, déclaré un dividende semi-annuel de quatre pour cent, sur le montant capital, payable aux actionnaires ou à leurs représentans légaux, jeudi le 7 du mois prochain ou après. Les dividendes de ceux des actionnaires qui ont emprunté sur leurs actions, leur seront appropriés à diminuer les sommes dues sur leurs actions.

aG. O. HALL,
4 janv caissier

MORUS MULTICAULUS.—6000 Morus Multicaules, ou mûriers chinois, et arbres mûriers, en bonne santé et prêts à être transplantés, ou à exporter, reçus et à vendre par

4 janv—1m 29, rue de Bourbon.

AVIS—La raison en commandite de F. J. FORSTALL & FRERE, est dissoute par consentement mutuel. F. J. FORSTALL & L. E. FORSTALL, seront chargés de la liquidation, et à cet effet continueront seulement à se servir du nom de la dite raison.

F. J. FORSTALL,
27 déc M. DE LIZARDI & Co.

AVIS—Les soussignés ont formé une Société sous la raison de FORSTALL, FORSTALL & Co., et continueront le même genre d'affaires de la dite maison, en y ajoutant également toutes les propriétés immobilières précédemment leurs propriétés.

F. J. FORSTALL,
L. E. FORSTALL,
C. J. KENDRICK.
27 déc CHARLES ROMAN

BUREAU DU CHEMIN A COULISSES DE LA NELLE ORLEANS ET NASHVILLE.
Le 22 décembre 1838.

AVIS AUX CONTRACTEURS.—Des propositions cachetées seront reçues jusqu'au 22 de janvier 1839, pour l'entreprise de la construction de cinq à huit milles de chemin commençant à la Passe Manchac, et s'étendant vers cette ville.

On peut voir les spécifications à ce bureau, où l'on donnera connaître les conditions.

D. HOARD,
22 déc—1m Ingr. en chef et Surintendant.

MORUS MULTICAULIS.—Trente mille Morus Multicaulis et peupliers, à bord de la barque française Mesnour, attendu journellement ici, venant de Marseilles.

H. & W. ANDERSON,
22 et 31, rue Tchoupitoulas.

On à 17 jan

WILLIAM JONES,
17, rue de la Commune.

L'On donnera avis de l'arrivée du navire 19 jan

MORUS MULTICAULIS ou mûrier de la Chine. Un superbe lot récemment reçu et à vendre par

MAGÉE & CIE,
4, Vieille Levée.

A VENDRE en gros, en lots convenables aux acheteurs, au no. 38, Vieille Levée, entre les rues Bienville et de la Douane, un assortiment splendide de toiles de godt pour printemps et été, manufacturées par Martin, Mathers & co de Baltimore, des meilleures marchandises anglaises et des plus nouveaux patrons. Une grande partie de ces toiles est empesée, soit pour le commerce en détail de cette ville. Les acheteurs avant été importées directement par les propriétaires les prix en seront très bas pour du comptant, ou à bonnes cautions, ou en échange pour du coton ou du sucre de la Nlle Orléans en payant une prime. Aussi, pour être une consignation, 2 caisses lymaises 29 jan—6j 2 caisses soie croisée.

J. DYKES, agent.

MARRONNAGES.

CINQ PIASTRES DE RECOMPENSE.—Nouvelle Orléans 27 Janvier 1839.—Parti marron, nègre ISAAC, supposé avoir été conseillé par quelques personnes, ayant environ 5 pouces de hauteur, parlant anglais et français un peu plus, âgé d'environ 22 ans et regardant de travers

ASHER PHILIPS.
29, 3 103, rue Tchoupitoulas

50 PIASTRES DE RECOMPENSE.—Seront données pour l'appréhension et la mise en grange de trois esclaves, SIMON, STEPHEN et DAVID, qui sont partis marrons la plantation Destehan, le mois dernier, dans Paroisse St Charles. La récompense de 20 sera donnée pour l'appréhension de chacun d'eux à Simon est à peu près de la hauteur de 5¼ pieds, complexion brune et un peu estropié. Daniel avant un pied estropié, Stephen ayant 5 pieds, 11 pouces et David 5 pieds 8 pouces, tous nègres et un très bon état. La récompense susdite sera payée pour la livraison des dits esclaves, par

JONATHAN MONTGOMERY,
26 jan—6 9, rue du Canal.

DÉTENU à la geôle de la paroisse St. Bernard, un petit mulâtre nommé MADISON, se disant appartenant à M. Jacob Barrue, de la Nouvelle Orléans. Le propriétaire peut prendre possession de ce nègre en se conformant à la loi.

Paroisse St. Bernard, 28 août 1838.
a août—8j FRANÇOIS ARIC—shérif

$10 DE RECOMPENSE.—Pour arrêter et mettre en prison un griffe nommé SAM ou JOHNSON depuis 10 ans dans le pays, âgé de 24 ans taille de 5 pieds 3 pouces, fortement semblé, figure large, beaucoup de cheveux, très polis, parlant le coton. Emploié depuis 6 ans dans la Presse à coton d'Orléans, comme capataine de presse. On étant bon manœuvre, cocher, et propre à tout.—Ce griffe changera souvent d'habillements pour se déguiser, un chapeau ou casquette sur la tête.

Les capitaines de bâtimens ou autres sont prévenus de ne pas l'engager, sous peine d'être poursuivis suivant les lois.

22 nov—6 Prix Fene Dauphine et Toulouse. No 163.

LES soussignes reçoivent par les derniers arrivages du Havre un assortiment d'articles pour bals et genre de objets suivans :

Belle nouveaux façonnés et unis.
Crêpe blanc, rose et bleu.
Satins riches et satin unis blanc et couleur.
Velour de diverses couleurs pour robes.
Mousseline unies de très belle qualité.
Mouchoirs de batiste brodés.
Echarpe en tulle et en filet.
Gants en peau, courts et longs en filet id.
Dentelle blanche noire et blonde.
Fleurs pour Coiffure Bas de fil d'Ecosse et de soie, de toutes nuances.
Matelassés de chiffes de satin et de soie.
Rubans de satin uni et broché, de toutes sortes—Pélerines d'angorine de toute espèce—Cols d'enfans et mantelets d'autres articles qu'ils vendront à bas prix.

E LEFEBVRE & FRERE 10 jan

REÇU par les derniers arrivages et à vendre par le soussigné, dans son magasin, rue Toulouse No 4

10 barriques vin de Bordeaux Montefernand
25 do do do St Julien Médoc
20 barils vin blanc de haut Sauterne
25 do do Grave
6 pipes vieille eau de vie de Cognac
4 barils vin de Madère sec
250 caisses vin St Julien Médoc
25 do do pouillac do
25 do de fruits à l'eau de vie
100 paniers amestic surfine
100 caisses liqueur surfine assortie
100 do Kirchwasser
50 do sardines à l'huile et au beurre
5 do petits pois 1 do truffe pure
5 do de fraises et cerises conservées
de Nantes
1000 paniers de guignolet d'Angers
100 caisses confitures assorties, en pots de porcelaine, terre, et pots en verre
100 caisses Curaçoa en cruchon
100 do absinthe de Suisse
40 do de fleurs d'orange
20 do de vie de Dantzick
40 do liqueurs fine en cruchon de porcelaine
40 do fruit tout prune
40 do de Maraququins
5 do de thon mariné à l'huile
100 barriques vins de Marseille
100 caisses vin muscat frontignan
50 do savon blanc de Marseille
100 paniers d'huile olive plagnole
50 dame jeanne huile olive de plagnole
100 dame jeannes vides
7 malles parfumerie assorties
4 caisses eau de Cologne
1 caisse brosse à soulier
20 paniers bouteilles vides
8 douzaines de grandes corbeilles pour Boulenger reçu de Philadelphie élevées en qualité de tombereaux et autres des roues de rechange, do pour plus pour
14 jan B. JUETTE.

TRAITEMENT DES MALADIES SECRETES, d'après la Nouvelle Méthode, par le docteur DUFOUSSAINT, médecin de la faculté de Paris, exbanquier des hopitaux vénériens, élève de M. Ricord.

Ce docteur, déjà connu par de nombreux succès, continue à donner ses soins aux personnes affectées de Maladies vénériennes, celles même qui ont essayé inutilement les traitemens les plus connus trouveront auprès de lui une guérison prompte et radicale.

Le docteur J. Dufoussaint, donne des consultations tous les jours, de 10 à 1 heure, et de 3 à 7 heures, rue d'Orléans, 97, entre Bourbon et Dauphine. 9 jan 1a